



# SAMU-URGENCES DE FRANCE

4 janvier 2015

Chers collègues, Chers amis,

L'année 2014 se termine en demi-teinte :

- engagements et promesses de notre Ministre,
- surcharge, hélas habituelle, de nos services ... à laquelle s'ajoute plus ou moins intensément celle liée à la grève de nos confrères généralistes,
- interrogations quant à l'avenir de la Médecine d'Urgence ...

**Je tiens tout d'abord à saluer celles et ceux qui ont travaillé pendant cette fin d'année,** assurant la continuité du juste soin quand nos compatriotes en ont le plus besoin alors que d'autres acteurs des soins sont absents.

Certes, **nous avons obtenus en 2014 des avancées significatives** : changement de paradigme sur la surcharge des services d'urgence, lancement du système d'information national des Samu-Centre 15, reconnaissance du temps de travail « non posté » ...

Pour autant, il n'est pas envisageable d'en rester là, et Samu-Urgences de France continuera cette année, avec vous, à se battre pour **défendre et faire progresser notre conception de la Médecine d'Urgence** :

- **Mettre en place une organisation professionnelle de qualité**, c'est avoir la possibilité d'une polyvalence de fonctions et/ou d'exercer sur plusieurs sites au sein d'un territoire de santé. Cela ne doit en aucun cas être la pratique simultanée de plusieurs fonctions qui constitue un danger pour le patient, un risque médico-judiciaire pour le médecin et son établissement et une source d'épuisement professionnel. **L'expression « mutualiser » est ambiguë**, sujette à des erreurs d'interprétations. **Elle doit être définitivement bannie.**
- **Mettre en place une organisation territoriale des structures de Médecine d'Urgence**, c'est organiser l'activité entre les différents services, non plus au niveau d'un établissement mais à l'échelle d'un territoire de santé. Il n'est pas question d'accepter des restructurations « sauvages », des fermetures de services, sans que les professionnels concernés aient bâti un projet médical cohérent et accepté par tous.
- **S'articuler avec les SDIS**, c'est coordonner, sur le terrain, le « secours » des sapeurs pompiers, et le « soin » dispensé par les Smur. SUdF reste toujours très **fermement opposé à la mise en place de plateformes 15-18** tout comme à la substitution d'un Smur par une solution dégradant la qualité et la sécurité des soins. C'est donc en étant bien ancré et reconnu dans l'hôpital, et notamment au sein de sa communauté médicale, que nous continuerons d'exercer.
- **Clarifier le financement des structures d'urgence**, c'est mettre en place des règles connues de tous, basées sur les besoins en effectifs médicaux et non

médicaux, adaptées à l'évolution de l'activité. Nous ne pouvons accepter une « redistribution » à budget constant, prenant au « moins pauvre » pour donner au « plus pauvre ».

Pour préparer l'avenir, un état des lieux de nos services, de nos organisations, est indispensable. Cette enquête doit se dérouler lors du premier semestre de cette année et je sais que je peux compter sur votre engagement pour répondre aux sollicitations prochaines.

**D'autres défis nous attendent :**

- Mettre en place les **plateformes de régulation médicale** de demain avec, autour du Centre 15 et de l'Aide Médicale Urgente, la régulation médicale de la permanence des soins, de la toxicologie d'urgence, de la télémédecine, des urgences médico-sociales...
- Mettre en place des **filières de soins spécifiques** pour les malades chroniques qui décompensent
- Accompagner l'analyse et la prise en compte de la **pénibilité** du métier d'urgentiste non seulement, aujourd'hui, pour la reconnaître et la valoriser mais surtout pour, demain, la faire disparaître.
- Continuer la **réorganisation de nos services d'urgence** et ne pas céder tant que tous n'auront pas des locaux adaptés et que tous les établissements n'auront pas mis en œuvre une politique de l'aval des urgences.

Malgré un contexte difficile, **le patient doit rester au centre de nos actions** et, par nos exigences de sécurité et de qualité, nous revendiquons l'organisation du parcours de soins en urgence. Pour garantir ce juste soin, nous devons, plus que jamais, obtenir les moyens de cette mission. **Samu-Urgences de France, conscient de ses responsabilités envers vous, professionnels, et envers nos patients, ne se dérobera pas des combats qui s'annoncent.**

Pour cela, nous avons besoin de vous !

Tous mes vœux de bonne et heureuse année pour vous et vos proches.

**François BRAUN**  
Président de Samu-Urgences de France

